Mise en ligne : 13 juillet 2014.
Dernière modification : 30 juillet 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

MONT-DE-PIÉTÉ, HAÏPHONG

Mont-de-Piété
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 avril 1905)

Le mont-de-piété que M. Saint-Amand a eu l'autorisation d'organiser ici ouvrira ses portes lundi prochain 10 courant ; l'installation des bureaux est, depuis longtemps, terminée mais pour commencer les opérations, une dernière signature du Gouvernement général qui était indispensable n'a été donnée que tout dernièrement.

Vendredi matin, nous avons vu devant l'établissement un Chinois qui attendait un piquet à la main l'ouverture de la porte. Malgré toute la patience et le flegme asiatiques bien connus, gageons qu'il aura trouvé le temps long et sera parti avant l'ouverture.

Liste des 124 électeurs consulaires français
ANNÉE 1908
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1908, p. 724-725)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCI_Haiphong_electeurs-1940.pdf

A

1 A Mock et Cie, mont-de-piété, Haïphong.

TONKIN
LA VIE ADMINISTRATIVE
Au conseil municipal d'Haïphong
(*Les Annales coloniales*, 31 octobre 1931)

À la suite d'une requête formulée par l'appréciateur garde de magasin du mont-de-piété, le conseil consent à porter son forfait mensuel, qui est actuellement de 850 piastres, à 1.000 piastres. Il augmente également les remises allouées au fonctionnaire.

Les remises annuelles, qui sont de 2.500 piastres, seront portées à 3.000 piastres à compter du 1er janvier.

Au conseil municipal d'Haïphong
(*Les Annales coloniales*, 19 janvier 1932)

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de l'administrateur-maire, M. Servoise.

Voici l'ordre du jour qui fut discuté : Forfait mensuel et remises à l'appréciateur du mont-de-piété.

TONKIN
LA VIE ADMINISTRATIVE
Au conseil municipal d'Haïphong
(*Les Annales coloniales*, 26 janvier 1932)

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence du résident-maire, M. Servoise. La majorité des membres étaient présents.

……

Le budget annexe des pensions et celui du **mont-de-piété** sont également, adoptés.

……

TONKIN
LA VIE ADMINISTRATIVE
Avance au mont-de-piété
(*Les Annales coloniales*, 11 août 1932)

La ville de Haïphong est autorisée à consentir au mont-de-piété de cette ville une deuxième avancé de dix mille piastres sur l'ensemble de ses excédents de recettes, remboursables avant la clôture de l'exercice 32. Cette dépense sera inscrite au chapitre XVI, article unique page II. Dépenses d'ordre du budget de l'exercice 1932 et son remboursement ultérieur au chapitre XII article unique page A. 76. Recettes d'ordre du même budget.

CONSEIL MUNICIPAL DE HAÏPHONG
Mercredi 27 mars
M. Lotzer, administrateur maire
(*L'Avenir du Tonkin,* 2 avril 1935, p. 5)

……

Enfin, je viens d'être invité par M. le résident supérieur à examiner à nouveau l'éventualité de la mise en affermage du mont-de-piété municipal en vue de libérer le fonds de roulement de cet établissement qui serait affecté à combler le déficit de notre budget de 1935. Voici la suggestion du chef de l'Administration locale :

« En vue de procurer à la municipalité des ressources immédiates en argent frais, pour lui permettre de construire un pont sur la coupure de Haly et de remblayer les mares dans le même quartier, votre prédécesseur, M. Bouchet, avait examiné la possibilité de la mise en affermage du mont-de-piété de Haïphong.

La question a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal du 3 août 1933 qui m'a été transmise par lettre n° 451 du même mois, documents auxquels il vous sera facile de vous reporter.

J'ai pensé que l'affermage du mont-de-piété, refusée à l'époque par le conseil municipal qui estima que l'urgence des travaux envisagés ne justifiait pas l'opération pourrait faire l'objet d'un nouvel examen en vue de permettre à la Ville de disposer immédiatement d'une somme importante susceptible de parer au déficit du budget municipal de 1935.

Je vous serais obligé de vouloir bien mettre cette question à l'étude d'urgence. »

……

Depuis 1929, trente-huit parmi les plus importantes entreprises industrielles et commerciales de la place ont fermé leurs usines, leurs chantiers et leurs magasins et ont cessé de fonctionner.

Pendant la même période, le chiffre de notre population a diminué de 7.500 Chinois, 50.000 Annamites et 720 Européens.

Aucune collectivité de l'Indochine n'a vraisemblablement autant souffert des circonstances qui, pour Haiphong. ne sauraient être en rien imputées à l'Administration municipale.

……

En ce qui concerne la suggestion de M. le résident supérieur relative au mont-de-piété, une première étude ne paraît pas favorable à ce moyen de secourir notre trésorerie.

En 1933, le Credit mobilier indochinois offrait à la Ville une redevance annuelle de 10.589 p. 00 pour assurer une exploitation qui, en régie directe, avait rapporté en 1932 un bénéfice net de 37.330 p. 41.

Ce rendement est tombé de 31.8889.60 à 121.477.62 en 1931.

Or, je ne pense pas que le Crédit mobilier soit disposé à nous offrir aujourd'hui une redevance supérieure à 7 000 p. 00.

La Ville perdrait donc dès maintenant 17.000 p. 00 par an pour libérer tout de suite une somme de 10.000 p. 00 dont l'emploi comblerait le déficit d'un exercice et une petite partie du déficit de l'exercice suivant.

L'année prochaine, la question se poserait à nouveau de l'équilibre de notre budget. Ce serait, je pense, une opération contraire aux intérêts de la Ville, particulièrement dans le cas où une reprise des affaires viendrait à favoriser les revenus du mont-de-piété.

……